Haye en mai 1964. Ils ont reconnu qu'il y a lieu de poursuivre l'exécution d'un tel rôle, et ont réitéré leur appui aux efforts de l'ONU pour réduire la tension à Chypre. Le Conseil a appuyé la demande du secrétaire général pour une reprise au plus tôt des pourparlers entre la Grèce et la Turquie, et souligné l'importance de trouver une solution le plus rapidement possible aux difficultés financières et aux autres problèmes qui risquent d'empêcher l'ONU de poursuivre sa mission de maintien de la paix.

Contributions du Canada à l'OTAN.—L'adhésion à l'OTAN a continué en 1965 d'être l'une des pierres d'assise de la politique étrangère du Canada. La contribution du Canada à la puissance militaire du Pacte comprend le maintien en Europe d'une brigade d'armée et d'une division aérienne et des éléments de soutien au Canada, y compris un bataillon affecté à la Réserve mobile du Commandement allié en Europe. Une importante force navale a été mise à la disposition du Commandant suprême allié pour l'Atlantique (SACLANT) en vue de la défense du continent nord-américain dans le cadre du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD).

Depuis 1950, le Canada a fourni de l'aide mutuelle d'une valeur d'environ 1,800 millions de dollars aux membres européens de l'OTAN. L'exécution de ce programme, qui comporte des contributions à l'infrastructure et aux frais militaires, des cessions de matériel à d'autres pays membres et la formation au Canada d'équipages aériens pour les forces de l'OTAN, s'est poursuivie pendant toute l'année 1965. L'ampleur du programme, toutefois, a diminué, du fait de la transformation des conditions et des moyens croissants dont disposent les pays européens pour répondre eux-mêmes aux besoins de leur défense.

Sous-section 4.-Les programmes d'aide du Canada à l'étranger

Le Plan de Colombo.—L'idée du Plan de Colombo pour le développement économique du Sud et du Sud-Est de l'Asie était lancée à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth tenue à Colombo (Ceylan) en janvier 1950. Initiative des gouvernements du Commonwealth, le Plan n'est pas exclusivement réservé, cependant, aux pays de cette collectivité. Il a pour objet de favoriser le développement économique et la hausse des niveaux de vie de tous les pays et territoires du Sud et du Sud-Est de l'Asie. Voici quels pays adhèrent présentement au Plan de Colombo: Afghanistan, Australie, Bhoutan, Birmanie, Brunéi, Cambodge, Canada, Ceylan, Inde, Indonésie, Japon, Corée, Laos, Grande-Bretagne, Grande Malaisie, Îles Maldives, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Thaīlande, Viet-Nam et États-Unis. Ces derniers mettent aussi en œuvre dans la même région un vaste programme d'aide économique. L'Afghanistan et les Îles Maldives sont les plus récents adhérents au Plan de Colombo; leur admission date de 1963.

Le Plan de Colombo est dirigé par une Commission consultative, formée de ministres des pays membres, qui se réunit tous les ans pour étudier les projets, et échanger des vues sur les questions de programme. Il s'agit d'un organisme consultatif qui, en matière de politique collective, ne prend aucune décision qui lie les membres. Un Conseil de collaboration technique, dont le Canada fait partie, se réunit régulièrement à Colombo pour mettre en œuvre la partie du Plan relative à l'assistance technique. Les réunions de la Commission consultative se sont tenues à Karachi en 1952, à New Delhi en 1953, à Ottawa en 1954, à Singapour en 1955, à Wellington en 1956, à Saigon en 1957, à Seattle en 1958, à Djokjakarta en 1959, à Tokyo en 1960, à Kuala-Lumpur en 1961, à Melbourne en 1962, à Bangkok en 1963 et à Londres en 1964. A la réunion de Djokjakarta, la Commission a décidé de prolonger de cinq ans la durée du Plan, à compter de juin 1961; une autre prolongation de cinq ans a été de même approuvée, en 1964, à la réunion de Londres. Après chacune de ses réunions annuelles, la Commission publie un rapport sur les progrès accomplis et les projets futurs; chaque rapport renferme aussi un exposé de l'activité des pays participants.

Depuis l'adoption du Plan en 1950 jusqu'à la fin de mars 1966, le Canada a fourni \$670,619,000 à des fins d'immobilisations et d'assistance technique au Sud et au Sud-Est asiatique. Bien que neuf pays bénéficient actuellement de l'aide en immobilisations du